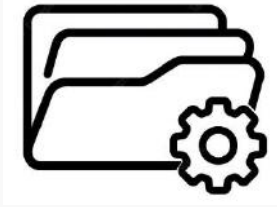


Pôle Etudiant Entrepreneur (PEE) de l'UCAD



Le **Programme Entreprendre à l'UCAD** a été mis en place grâce au partenariat entre l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) pour améliorer l'employabilité des étudiants en favorisant l'esprit entrepreneurial.

Missions :

- ✓ Mise en place d'un Statut Etudiant Entrepreneur (SEE)
- ✓ Développement d'un Pôle Etudiant Entrepreneur (PEE)

Statut Etudiant Entrepreneur



Statut spécial accordé aux étudiants disposant d'une idée de projet ou d'un projet de création d'entreprise durant leur parcours académique

Vise à augmenter le niveau d'employabilité par l'auto-emploi et la création d'entreprises à travers :

- 1 le développement de l'esprit d'initiative, de la créativité et de l'innovation
- 2 le renforcement des compétences en entrepreneuriat

Le Statut Etudiant Entrepreneur est délivré par le Recteur.



Pôle Etudiant Entrepreneur



Espace de co-working aménagé pour répondre aux besoins des étudiants souhaitant acquérir ou ayant acquis le SEE

- Accompagnement et orientation des EE par des référents académiques et des mentors professionnels
- Organisation d'ateliers de formations liés à l'entrepreneuriat
- Mise en réseau avec les structures d'accompagnement technique et financier et les acteurs de l'écosystème entrepreneurial

Eligibilité

Tout étudiant de l'UCAD de niveau Diplôme Universitaire (Bac+2), Licence et Master
Tout étudiant détenteur d'une idée de projet ou d'un projet de création d'entreprise

Critères de sélection

Originalité et pertinence de l'idée de projet ou du projet d'entreprise
Faisabilité du projet
Qualité/compétences du candidat ou de l'équipe dirigeante

Avantages du SEE

Accès à la formation sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une entreprise
Accompagnement et orientation par un enseignant-chercheur de l'UCAD et par un référent externe
Accès à un espace de co-working et à des services d'expertises
Comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation
Accès aux services de l'UCAD et de ses partenaires
Mention du Statut Etudiant Entrepreneur sur la carte d'étudiant
Mention dans le supplément au diplôme du parcours de l'étudiant entrepreneur

